

Jacques RUTTEN
ACCAC
Le Devois
30750 Saint Sauveur CAMPRIEU

Messieurs le Président et monsieur et
madame les Vices Présidents,
messieurs le Directeur et Directeur adjoint
du Parc National des Cévennes
6 bis, place du Palais
48400 FLORAC

Jeudi 18 avril 2024

Lettre ouverte

Messieurs le Président et Vice Présidents du Parc National des Cévennes
Messieurs le Directeur et Directeur adjoint

Références :

L'Ordonnance N° 2016-1060 du 3 août 2016
L'Ordonnances n° 2021-1310 du 7 octobre 2021
Décret n°70-777 du 2 septembre 1970 créant le parc national des Cévennes
Les Cévennes : quel tourisme ? Passé-Présent-Futur / Conférence de Rémy Knafou
Marie-Claude Guerrini/ Systèmes de pouvoir et gestion du territoire dans le sud du Parc
National des Cévennes
Deux gestionnaires pour une même forêt / Raphaël Larrère, Olivier Nougarède et Denis
Poupardin

Envoi par mail à date de ce jour

Messieurs le Président et Vice Présidents du Parc National des Cévennes
Messieurs le Directeur et Directeur adjoint, bonjour

Les défis sont de taille :

1 / Comment arriver à préserver le patrimoine naturel, culturel et paysager des Cévennes, et trouver un modèle de développement économique viable pour assurer en absence de neige, le futur de Prat Peyrot et de l'Observatoire du Mont Aigoual, de l'Espérou et des villages environnants ?

«Un parc national est établi en vue de réserves les richesses du sol, de la faune, la flore, sa biodiversité mais aussi pour la récréation du public et le développement de la région qui l'accueille. Il présente un intérêt à la fois national, esthétique et éducatif, touristique et économique pour la région qui l'héberge. En 1970, ce projet en cause est surtout un plan d'expansion économique de la région de Florac axé sur les questions de l'aménagement foncier et du développement touristique.»

M. Benda, haut fonctionnaire du Fonds forestier national, consulté sur le projet par le préfet de la Lozère).

2 / Le Parc National des Cévennes ne doit-il pas réinventer sa stratégie ?

Le tourisme est un pan essentiel de l'économie mais le nombre d'établissements touristiques est en baisse, tous les professionnels font part d'une baisse de la fréquentation.
Il semblerait que ni les pouvoirs publics ni les structures privées n'aient pris la mesure de la nécessité d'adapter l'offre aux nouvelles attentes des clientèles.

Le taux de pauvreté dans la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes est de 28 %, (INSEE).

D'un coté le Parc National des Cévennes exige aux habitants du Parc National des Cévennes de respecter une réglementation particulièrement sévère, de l'autre selon des règles à géométrie variable dictées par les circonstances, une inégalité de traitement, dans la forêt domaniale de l'Aigoual, laisse l'ONF et les forestiers saccager les parcelles mises en exploitation, ouvrir de nouvelles pistes malgré le changement climatique et le déclin de la biodiversité.

3 / Ecotourisme ou tourisme durable ?

En 2024, la population du Parc National des Cévennes est pratiquement identique à 1970.

A l'heure où les citoyens sont de plus en plus concentrés dans les villes, les forêts sont des espaces de nature et de ressourcement particulièrement plébiscités. Plus de 700.000 visiteurs par an sont enregistrés chaque année dans le massif de l'Aigoual.

Préserver faune, flore sans oublier l'économie et le développement des plus de 70 000 habitants doit être la priorité, un tourisme durable est une chance pour notre région.

L'Accueillir le public dans de bonnes conditions n'est pas une des missions prioritaire du Parc National des Cévennes ni de l'Office National des Forêts.

Ce sont les habitants de nos villages, l'Intercommunalité, nos départements et l'Occitanie qui assurent cet accueil grâce à de nombreuses initiatives comme le réseau de **sentiers Pôle Nature 4 Saisons**, des **parcours pédagogiques** et activités thématiques, le **Climatographe**, l' Office du Tourisme, courses cyclistes, championnat de VTT, les courses hippiques comme les 160 km de Florac, sans oublier de nombreuses entreprises. Ils ou elles offrent tous les services indispensables à un bon accueil comme des hôtels, restaurants, locations d'équipement sportifs, une station service, plombiers, hébergement, locations, campings, électriciens, etc.

4 / Ne faut-il pas se réjouir d'avoir une DSP à Prat Peyrot ?

Alti Aigoual à créer 7 emplois et mobilise une douzaine de bénévoles tous habitent l'Espérou.

Cette station fait le bonheur de tous les enfants et visiteurs de notre région, ils contribuent au bon fonctionnement du Mont Aigoual.

Sa stratégie commerciale est la sympathie et l'altruisme.

Ils offrent des activités de pleine nature, de la dopamine ; de la sérotonine ; de l'endorphine et de l'ocytocine, les hormones du bonheur à l'état naturel.

5 / N'est ce pas au Parc National des Cévennes de venir en aide d'Alti Aigoual ?

Avec ou sans neige, avec ou sans Alti Aigoual, Prat Peyrot doit vivre.

6 / Comment trouver un modèle économique viable pour Prat Peyrot ?

Avec l'aide de tous avec le Parc National des Cévennes !

7 / Un Bike Park à Prat Peyrot n'est-il pas envisageable ? (renouvellement générationnel de la population : nouvelles valeurs, nouvelles attentes.)

8 / L'impact des VTT sur les sols existe est n'est pas négligeable, mais rien de comparable avec le dégâts causés par l'exploitation forestière comme elle est pratiquée aujourd'hui dans la forêt domaniale de l'Aigoual ?

9 / Pourquoi ne pas mettre ce projet à l'épreuve avec une phase de test et ensuite faire le bilan et prendre une décision ?

Nous ne sommes pas à une incohérence près, le Parc National des Cévennes a toujours su trouver un compromis avec des systèmes d'acteurs divers aux intérêts parfois divergents ou contradictoires, un enchevêtrement de pouvoirs dans un espace de confrontation de plusieurs stratégies relevant de projets de nature différents peut prospérer à la condition que la société locale soit encore suffisamment nombreuse pour le faire vivre.

Le Parc National des Cévennes est habité, soyons créatifs, nous devons-nous adapter à un monde changeant avec plus de pédagogie, en travaillant ensemble.

Proposition de l'Association Causses-Cévennes d'action citoyenne :

Plusieurs types de réserves naturelles, comme les réserves géologiques, réserve naturelle intégrale, réserve de biosphère, réserve écologique, réserves biologiques, territoires de chasse aménagés (TCA), zone de protection spéciale (ZSP), zone interdite à la chasse (ZIC), réserves biologiques intégrales (RBI), existent.

10 / Dans l'Aigoual autour de Prat Peyrot et du réseau de sentiers de Pôle Nature 4 saisons, dans le respect du Décret n°70-777 du 2 septembre 1970 créant le Parc National des Cévennes, nous demandons que sur proposition du directeur du parc, le Conseil d'administration, , avec les instances délibératives et consultatives inscrivent au programme d'aménagement du parc la création d'une nouvelle Zone à environnement protégé, (ZEP) touristique et sportive du Mont Aigoual.

De la transparence pour une meilleure gouvernance.

A l'heure des réseaux sociaux et la désinformation, la transparence est un enjeu crucial, informer et dire la vérité est essentiel pour favoriser le débat.

11 / Les Ordonnances n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et n° 2016-1060 du 3 août 2016, pour que la publicité des actes et décisions soient plus transparent et que la participation du

public dans les prises de décisions vont elles apporter un changement dans la gouvernance du Parc National des Cévennes ?

Dans l'attente d'une réponse à chacune de ces questions par écrit, recevez, madame, messieurs, l'assurance de nos respectueuses considérations.

Je profite de ce courrier pour souhaiter la bienvenue à monsieur le directeur Vincent Clignez et présenter toutes mes félicitation pour cette nomination.

Jacques Rutten
Président